

CITOYENNETÉ

Au prix Ilan Halimi, les enfants expriment leur refus du racisme

Les élèves des collèges Louise-Michel et Vignaud se sont livrés à un exercice difficile en déclamant leurs textes devant l'Assemblée départementale.

Pour la deuxième année consécutive, le Prix Ilan Halimi, organisé au niveau national pour sensibiliser les élèves du CM1 jusqu'aux études supérieures contre le racisme et l'antisémitisme, s'est décliné en Essonne sous la forme d'un concours d'éloquence. Le Département, à l'origine de cette initiative, en accueillait la finale au sein de son Assemblée, jeudi 7 mars.

Venus des collèges Louise-Michel (Corbeil-Essonnes) et Vignaud (Limours), 60 élèves ont pris place dans les fauteuils habituellement dévolus aux élus du Conseil départemental. Et parmi eux, quatre élèves de Corbeil-Essonnes et trois de Limours se sont livrés à un exercice difficile : prendre la parole devant ce public nombreux et

un jury composé, entre autres, d'élus du Département et de représentants religieux, afin de porter les textes anti-racistes rédigés avec leurs camarades.

« Je sais que cela peut être impressionnant, mais nous avons voulu vous faire venir au sein de cette assemblée pour rendre hommage au travail que vous avez fait, a déclaré Alexandre Touzet, vice-président du Département en charge de la Citoyenneté, de la Prévention, de la Sécurité et du Monde combattant, avant de rappeler les sévices odieux subis par Ilan Halimi en raison de sa religion juive, avant d'être laissé pour mort à quelques kilomètres de là, à Sainte-Geneviève-des-Bois. Ce prix existe pour faire comprendre que les clichés, comme celui disant que tous les juifs sont riches, peuvent mener à des drames. Au delà de tout, vous faites partie d'une même communauté, la communauté française : j'espère et je sais que c'est ce qui laissera en vous une marque indélébile, bien après



Le collège vainqueur s'est vu remettre un chèque de 500 €. cette journée. »

« La discrimination peut détruire »

Présentés à tour de rôle par les formateurs de l'association "Expression de France" qui ont accompagné leur travail, les sept jeunes élèves ont pris place derrière un pupitre tout ce qu'il y a d'officiel. Après que les formateurs aient souligné les grands progrès réalisés par certains d'entre eux, les enfants ont donc pris la parole, sous des formes assez différentes mais toujours

vibrantes. Certains, dans un style quasi-journalistique, ont usé de tristes exemples et de témoignages pour rappeler que, 18 ans plus tard, le meurtre d'Ilan Halimi n'a pas partout eu l'impact qu'il aurait dû avoir. D'autres, comme Fistelle du collège Louise-Michel, ont saisi cette tribune pour exprimer un dépit légitime : « Chaque année, des millions de personnes sont victimes du racisme. J'ai 13 ans, alors je le dis avec des mots d'enfant : vous ne voyez pas à quel point c'est bête ? Ce n'est pas un concours

qui va changer les choses, mais j'en profite pour pousser ce cri de colère, parce que j'en ai marre de voir les adultes se déchirer ». Le jeune Iriela, lui aussi de Corbeil-Essonnes, s'est emparé du sujet en déclarant « Je suis Ilan et je suis devenu le symbole d'une lutte. Pour que chacun reconnaisse que la haine existe et tue, et que face à ça, on ne doit pas rester silencieux ».

Mais, au final, il a fallu désigner un vainqueur. Bien que le jury ait assuré aux enfants à quel point la tâche fût ardue, il a en définitive remis le prix à Samuel, élève de 5^e au collège Vignaud. « Tout le monde a entendu parler de la Shoah, mais tout le monde ne sait pas forcément que cela signifie "catastrophe" en hébreu. La haine est une catastrophe. Ce qui est arrivé à Ilan Halimi est une shoah à elle seule, une catastrophe. Il est mort pour une seule raison, à cause de l'antisémitisme, et ce n'est pas le seul. Mais le racisme existe sous plein d'autres formes, et c'est notre devoir de lutter contre. La

discrimination peut détruire une personne, et la haine peut pousser à la haine. Si nous voulons la paix entre les humains, nous devons les stopper sous toutes leurs formes. » Les deuxième et troisième prix ont respectivement été remis à Merki et Iriela, tous deux de Corbeil-Essonnes. Par ailleurs, tous les participants ont reçu un diplôme d'« ambassadeur », insistant sur l'importance de porter ces valeurs hors des salles de classes.

En présence du président du Département, François Durovray, arrivé juste à temps pour la remise de prix, le jeune Samuel a donc reçu, au nom de son collège, un chèque de 500 € de la part du Département. « Comme il s'agit d'un effort collectif, il nous paraît juste que tout le collège profite de cette victoire, qui pourra ainsi, par exemple, venir alimenter son CDI, pour en garder une trace plus durable », a expliqué Alexandre Touzet à l'assistance.